

FNQ - P.2014-06-14
RÉVISION 25 avril 2018

POLITIQUE
de la
Fédération de natation du Québec



Partage subvention
développement des maîtres officiels
niveau 4 et 5

Saison 2017-2018

POLITIQUE DE PARTAGE DE LA SUBVENTION DE LA FÉDÉRATION DE NATATION DU QUÉBEC POUR LE DÉVELOPPEMENT DES OFFICIELS QUÉBÉCOIS

La Fédération de natation du Québec ayant opté pour un mode de gestion fondé sur un ensemble de politiques, il apparaît nécessaire de se doter d'une politique encadrant le partage de la subvention de la FNQ dédiée au perfectionnement des officiels.

But :

La politique de partage de la subvention de la FNQ pour le développement des officiels a pour but de préciser les modalités et les critères pour la distribution de la subvention entre les officiels.

Modalités

- Le conseil d'administration de la Fédération de natation du Québec identifie au début de chaque année financière (1^{er} avril 2017 au 31 juillet 2018), les compétitions admissibles au partage de la subvention de la FNQ. (Voir : Listes des compétitions de l'année 2017-2018 à l'annexe 2)
- La subvention sera répartie au prorata des demandes reçues au 10 août de chaque année, en conformité avec les critères d'admissibilité. (Le total compilé de toutes les sessions travaillées par l'ensemble des officiels qui feront une demande de subvention pour le 10 août de chaque année servira à établir la valeur monétaire d'une session. Par la suite, selon le nombre de sessions travaillées, chacun des officiels recevra sa part du montant de la subvention).

Prérequis de rencontres et sessions travaillées pour accès à la subvention :

Entre le 1^{er} avril 2017 et le 31 juillet 2018

Un officiel de niveau 4 ou 5 doit **avoir travaillé dans un minimum de rencontres et de sessions pour l'ensemble de toutes les rencontres suivantes :**

- *Festivals par équipe,
- *Festivals provinciaux développement,
- *Championnat provincial 11-12 ans et paranatation – Hiver et/ou d'été
- *Championnats provinciaux groupe d'âge AA d'hiver, et/ou d'été
- *Championnat provincial groupe d'âge AAA hiver et/ou d'été
- *Coupes du Québec (Senior et Para) d'hiver et/ou d'été
- *Championnat provincial des maîtres-nageurs,
- *Championnat provincial universitaire,

Tableau des pré-requis pour tous les officiels niveau 4 et 5 :

Nombre de rencontres à moins de 75 km du lieu de résidence*	Nombre de rencontres totales exigées*	Nombre de sessions exigées*
0	2	4
1	3	6
2	3	7
3	4	8
4	4	9
5	5	10
6	5	11
7 et +	5	12

Une fois les pré-requis rencontré, l'officiel doit :

- Être accrédité « maître officiel » (niveau 4 ou niveau 5) au moment de la participation à une compétition désignée à l'annexe 2.
- L'officiel devra travailler un minimum de deux sessions réparties sur un (1) jour d'une même compétition désignée à l'annexe 2.
- L'officiel qui travaille dans plusieurs compétitions désignées en page 5 ou pré-requis en page 2 durant une même fin de semaine, on tiendra en compte son total de sessions et de rencontres pour la fin de semaine.
- Le lieu de résidence permanente de l'officiel devra être situé à plus de 75 km du lieu de la compétition en annexe 2. On utilisera sur internet la table des distances de google maps.
- Le ratio de partage est le même pour toutes les compétitions identifiées à l'annexe 2.
- Pour les fins de calcul du partage de la subvention, le nombre de sessions travaillées au Québec dans les compétitions désignées à l'annexe 2 seront comptées en double pour les officiels provenant des Associations de natation Abitibi-Témiscamingue, Côte-Nord et Est du Québec,
- **Pour les fins de calcul du partage de la subvention, le nombre de sessions travaillées dans les compétitions désignées à l'annexe 2 seront comptées en quadruple pour les compétitions tenues à l'extérieur du Québec, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick.**
- L'officiel dont les dépenses sont entièrement payées par un organisme national ou international n'a pas droit au partage de subvention pour ces dites compétitions. Cependant, s'il doit payer un pourcentage des dépenses, les crédits seront cumulés selon le même pourcentage qu'il doit payer.
- L'officiel devra dûment compléter le formulaire prévu à l'annexe 1

PARTICULARITÉS

Pour les compétitions en piscine (nageurs génériques & paranageurs) et les compétitions en eau libre, chaque officiel niveau 4 et niveau 5 (incluant les officiels FINA) devra prendre les arrangements par lui-même ou avec les comités organisateurs pour ses réservations de logement et de transport.

Le montant total de la subvention de 11 000\$ inclut les montants qui étaient versés auparavant par la FNQ directement aux officiels en eau libre et paranatation pour des frais de transport et de logement.

Une rencontre en eau libre identifié dans la liste représente une session.

**ANNEXE 1
 FORMULAIRE DEMANDE DE SUBVENTION
 PERFECTIONNEMENT DES OFFICIELS DE NIVEAU 4 OU 5**

Nom de l'officiel :			
Numéro d'officiels :			
RENCONTRE(S) IDENTIFIÉE(S)			
Nom de la rencontre	Sanction	Date	#Sessions travaillées
RENCONTRES PRÉ-REQUISES			
Nom de la rencontre	Sanction	Date	#Sessions travaillées

SVP indiquez les compétitions nationales ou internationales où vous avez reçu un support financier de Natation Canada ou d'un autre organisme national ou international ainsi que le pourcentage approximatif des dépenses totales que ce montant représente :

ANNEXE 2

Période du 1^{er} avril 2017 au 31 juillet 2018 LISTE DES COMPÉTITIONS IDENTIFIÉES SAISON 2017-2018

➤ Championnat Canadien de l'EST Speedo, Etobicoke	Avril 2017
➤ Défi sportif, Montréal	Avril 2017
➤ Championnats canadien des maîtres, Québec	Mai 2017
➤ Championnats Canadiens juniors 2017, Toronto	Juillet 2017
➤ Championnats Canadiens de Natation, Montréal	Août 2017
➤ Jeux du Canada, Winnipeg	Juillet/Août 2017
➤ Coupe du monde eau libre FINA 10 km, Roberval	Juillet 2017
➤ Coupe du monde eau libre FINA 10 km, Lac-Mégantic	Août 2017
➤ CAN-AM, PARANAGEURS, Charlotte, USA	Décembre 2017
➤ Championnats québécois universitaire, Sherbrooke	Février 2018
➤ Championnats canadien universitaire, Toronto	Février 2018
➤ Championnats Canadiens de Natation 2018, Montréal	Avril 2018
➤ Championnats Canadiens de l'EST Speedo, Windsor,	Avril 2018
➤ Essais Canadiens 2018 (Jeux du Commonwealth), Edmonton	Juillet 2018
➤ Coupe du monde eau libre FINA 10 km, Roberval	Juillet 2018
➤ Championnats Canadiens Junior 2018, Winnipeg	Juillet 2018

Note : Un montant de 11 000\$ sera applicable à l'ensemble de ces rencontres pour la saison 2017-2018.